

Parler de prévention dès la première journée



Andrée-Anne Buteau
abuteau@asstsas.qc.ca

La façon d'accueillir les nouveaux employés permettra à ceux-ci d'être à l'aise, de s'intégrer rapidement à l'équipe et de prendre la mesure de l'importance accordée à leur bien-être.

Avez-vous pensé intégrer les éléments de santé et de sécurité du travail (SST) à votre processus d'accueil des nouveaux employés ? En plus de répondre à certaines exigences de la Loi sur la SST, vous montrez l'importance que le service de garde porte à ses ressources humaines et à la réduction des risques de blessure.

L'**encadré** présente des exemples d'informations en SST à transmettre aux nouveaux employés. Pour améliorer votre processus d'accueil, déterminez celles qui sont propres à votre service de garde et rassemblez ces informations dans un guide.

Ce document servira pour intégrer le nouveau personnel et celui de remplacement. Un beau projet pour le comité paritaire ! ●

RÉFÉRENCES

MULTIPRÉVENTION. *Inclure la santé et la sécurité dans un programme d'accueil*, Fiche technique, Gestion de la prévention (multiprevention.org).

ASP AFFAIRES MUNICIPALES. *Intégration compétente et sécuritaire des nouveaux employés*, Fiche technique n° 64 (apsam.com)



Illustration : Christiane Beaugard

Informations en SST à inclure au processus d'accueil

PRATIQUES ORGANISATIONNELLES

Politiques : SST, code vestimentaire, harcèlement, civilité, etc.

Présentation des membres du CPSST et de leur rôle

Procédure en cas d'accidents/incidents : déclaration de situations dangereuses, déclaration d'accidents, personne à avertir, etc.

Plan d'évacuation d'urgence : sorties de secours, procédures, alarmes d'incendie, etc.

Premiers soins /secours : trousse, secouristes, etc.

PRATIQUES PROPRES À LA TÂCHE

Consignes sur les méthodes de travail : collaboration des enfants, bonnes postures (éviter de se pencher, plier les genoux pour prendre une charge au sol, s'asseoir pour aider les enfants au vestiaire, etc.)

Directives avec certains équipements : utilisation du marchepied de la table à langer, rangement et sécurité avec les escabeaux, etc.

Règles en prévention des infections : lavage des mains, port de gants, désinfection des jouets et des surfaces (méthodes et produits utilisés, rangement, fiches signalétiques des désinfectants, etc.)